

BULLETIN de l'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE des PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC D'ILLE ET VILAINE

EDITORIAL : LES PEP ET LA LAÏCITÉ

Le CA de l'ADPEP 35 a unanimement voté en janvier dernier la motion ci-dessous, et décidé d'inclure à ce dernier numéro de l'année scolaire 2007-2008 un **DOSSIER LAÏCITÉ**

La motion:

Lors de déplacements officiels récents, le président de la République est intervenu à plusieurs reprises sur la place des religions dans l'histoire et dans nos sociétés.

L'Association a pris connaissance de ces discours qui contiennent des appréciations subjectives sur l'apport civilisateur des religions, sur la foi et sur Dieu.

L'instituteur et le curé y font l'objet d'une comparaison scandaleusement déplacées dans leurs capacités à transmettre aux enfants les valeurs de la morale.

Les militants des Pupilles de l'Enseignement Public constatent que Nicolas Sarkozy exonère le président de la République de l'obligation de neutralité qui s'impose à tous les agents et représentants de l'État dans l'expression de leurs propres convictions personnelles religieuses.

Ils attendent du président de la République une expression aussi déterminée sur la validité et l'actualité de la laïcité dans notre pays et dans le monde.

Pour leur part ils manifestent leur attachement irréductible aux principes constitutionnels et républicains de laïcité qui autorisent un enseignement public placé sous la seule égide de la raison, en exercice apaisé de la liberté de consciences, une cohésion sociale reposant sur l'égalité de tous les citoyens au delà de leurs identités.

Les militants des Pupilles de l'Enseignement Public sont convaincus, au moment même où des antagonistes religieux s'exacerbent, que la diffusion de la laïcité dans le monde participe très directement à la concorde et à la paix entre les peuples.

Jean-Marie PICHON,
Président.

SOMMAIRE

- 1- Editorial
- 2- DOSSIER LAÏCITÉ



- 6- Le DEL propose des séjours de vacances
- 7- Assemblée Générale à Saint Malo
- 8- Agenda

DOSSIER LAÏCITÉ

- Page 2: Les propos de Nicolas Sarkozy ont inspiré à un directeur d'établissement PEP sur le thème de 'l'Ecole et le Curé
- Page 4 Que dit le projet fédéral des PEP sur le Sujet?
- Page 5 Un administrateur de la Ligue de l'Enseignement et de l'ADPEP 35 réagit sur le sujet « Tolérance et Laïcité »
- Page 8 Un recueil de citations d'hier et d'aujourd'hui
Quelques propositions de saines lectures sur internet

L'ÉCOLE ET LE CURÉ

Incroyable mais vrai ! Voilà que les curés qu'on croyait être une espèce en voie de disparition s'invitent sans coup férir au beau milieu de nos préoccupations républicaines. Voilà les religions convoquées pour animer le citoyen et lui proposer au lieu de l'ascenseur social attendu un ascenseur pour le ciel ! Faisait longtemps que l'espérance était remise au magasin des accessoires sulpiciens, voilà que ça revient et par le sommet de l'Etat, comme si l'aveu était complet : il n'y aura plus de progrès qu'immatériel ! Espérons donc !



Voilà une vieille antienne donc qui fait retour en opposant le curé et l'instit ! Les derniers curés n'en réclamaient pas tant qui rament d'un clocher l'autre, diacrisant à tour de bras pour que la prestation de service (privée) soit quand même assurée ! Pour palier la crise vocationnelle, les curés sont désormais objets d'import export ! Juste retour sur investissement des lointaines Afriques évangélisées qui donnent aux surplis un surplus de couleurs ! Les messes ont des nouveaux accents, les consonnes roulent parfois entre deux AVE car ce n'est pas le plombier qui est polonais mais c'est plus rigolo, ce sont les derniers des curés !

Et l'incroyable, c'est que pour réveiller l'opinion et rajouter aux diversions, le débat se reporte à quelques cent ans de distance en opposant le curé à l'instit ! Saint Pagnol des bartavelles, réveillez-vous ! Saint Hugo des libertés, revenez ! Saint Ferry des Jules (et non du Luc) ramenez-nous vos lumières, rallumons les loupottes : l'instit, disons le professeur des écoles, ne serait pas fiable côté engagement ! Sa vie ne serait plus preuve de vocation ! Il n'en serait plus qui se donnent avec passion et qui passent des jours, des soirées et des nuits hantées par les destins de loupis pour qui la question du sens n'est pas au centre!

Le professeur des écoles, par facilité, nous le nommerons donc l'instit. Et on ferait comme si les Écoles Normales les formaient encore puisque les IUFM sont en train d'être absorbés par l'université, laquelle donc, comme chacun sait, s'autonomise. Donc, usons des images d'Épinal qui chantent au cœur de chacun car les instituts sont précisément dans la mémoire de chacun.

Les curés aussi, mais moins ! La soutane volant au vent sur un biclou a disparu depuis loin quand il n'est pas un adulte de trois à cent trois ans qui ne soit prêt à évoquer le souvenir d'un instit. Bon ou mauvais souvenir, mauvais ou bon instit. En tout cas cette figure de l'instit est toujours là, facile à convoquer, qui a posé à un

moment du symbolique dans la vie de tout un chacun : des règles de grammaire, des règles de vie et des règles de calcul ! J'insiste : c'est du symbolique !

Pour ce qui concerne les cours de récré et leurs conflits, leurs jeux, leurs bagarres ou leurs excellentes parties de plaisir : même chose ! Les instits ont été et sont les incessants juges de paix de ces lieux, mais aussi leurs animateurs et leurs commentateurs.

Et la fameuse morale ! Puisqu'on en tient pour le cliché et que le retour de tous les refoulés n'est jamais loin de cette année du quarante-naire, faisons aussi un sort à cette fameuse morale ! Bien sûr elle ne s'écrit plus phrase après phrase en plein et en déliés en haut du

tableau matutinal, rangeons ce pâle chromo au magasin des nostalgies ! Bien sûr que les élèves ne la recopie plus, la phrase, avec l'aide du Sergent Major ! Un chromo de moins mais la morale en plus : la morale est un exercice permanent de ces communautés éducatives que sont les écoles : ni repli ni répit pour la morale ! Mais une morale réfléchie, discutée, moderne ! Comme un commentaire de la vie ensemble où, oui, le bien et le mal sont interrogés ! Les grands clivages réducteurs ne sont pas réductibles à l'énoncé d'un catéchisme mais bel et bien à une relation. Oui le bien et le mal se construisent, se décrivent et c'est par l'expression des usagers que les réglages groupaux, au fur et à mesure que vit la classe et que vit le groupe, font repères. D'Auschwitz à Sarajevo, la question du mal traverse y compris les écoles primaires, les collèges et les lycées et il n'est pas un instit qui risque une ré-



ponse univoque et dussions-nous déplaire au plus haut niveau, nous soutenons que le standard est suffisamment obsolète, qui a provoqué les catastrophes avant nommées. Les instits instituent l'éthique car l'esprit libre est au cœur de leur projet !

La morale est dynamique, fluide, au cœur de la fabrique collective. Elle pourrait paraître absente car elle est ni de marbre ni d'éternité. L'instit chaque jour dans cette cité en minuscule qu'est la classe discute le bien et le mal, crée la critique : ah oui, la morale n'est pas immuable car la lecture du monde n'est pas hémiplogique.

Quant à la question du don de soi des instits, elle peut être questionnée car tout est questionnable. Bien sûr qu'elle a évolué depuis que l'instit n'est plus secrétaire de mairie. Mais quel

est le salarié qui durant six heures durant ne s'appartient plus, donné corps et biens à ses vingt ou trente paires d'yeux qui le dévorent, s'appuient dessus, l'interrogent. L'instit parfois participe à des activités périscolaires, administre des associations, s'engage pour le Réseau sans frontière ou d'autres instances éthiques. Plus que jamais dans le chaudron so-

cial, il redescend après la classe à la maison de quartier, court dans telle entreprise ou tel musée pour préparer une visite, un travail, un dossier pédagogique. Car instit n'est pas un plein temps, c'est une vie. Il ne regarde pas une émission, ne lit par un article, ne regarde pas un paysage avec ses amis le dimanche sans penser à sa classe de la veille ou du lendemain, à ce qu'il pourra lui faire vivre de cela ; est-ce que cet article est ou non lisible par eux ? Est-ce que ce film est ou non visible par

eux? A ce propos, peut être qu'institut n'est pas si facile à vivre pour ses proches, ses propres enfants notamment, car il est toujours en tenue de service ! Même si, heureusement pour lui, il se tient par moment éloigné de ses élèves. Cet éloignement n'est qu'en apparence, il n'est pas d'institut qui ne soit obsédé par ce petit peuple qu'il mène et anime, ce petit peuple qu'il élève.

Les élèves, le beau mot !

Camus sans M Germain, aurait-il été Camus ? Camus sans Jean Grenier, aurait-il été Camus ? Certes n'oublions pas, dans le chrono, que Genêt n'aurait pas été Genêt sans le baignoire d'enfants.

L'institut forme et déforme, bref transforme : c'est de cette plastique que devra sourdre le sort commun de tous : en responsabilité et en liberté. N'opposons pas les curés aux instituts car nous serions injurieux à l'égard d'une proposition unique, dogmatique, d'un texte fixé qui ne permet que le ressassement des pensées et n'autorise que la répétition des actes. Quand l'institut ouvre et notamment au spirituel : si l'institut fait partager un poème, il agrandit l'horizon de l'enfant et du groupe. Prévert ou Verlaine, Rimbaud ou Bonnefoy, Guillevic ou Villon : passants célestes dont la ren-



contre touche et lie l'immatérialité du savoir à l'universalité des connaissances. Quand l'institut permet le regard sur un paysage, et pas seulement scientifiquement mais dans l'esthétique de sa forme (paysage de ville ou paysage rural) : il verticalise la pensée, allie d'émotion et d'intention.

Considérons l'expérience de l'école, commune à nombre d'entre nous, toutes générations confondues. Rappelons-nous les moments de grâce succédant aux corvées, aux leçons à marche forcée ou aux devoirs imposés. Il y a de ces moments simplement, une chanson, une scénette, un jeu collectif ou un regard unique, une relation soudain exclusive, quelques instants : il y a eu cela, ouvert sur le sacré et si loin, si loin de toute religiosité ou bimbéloterie.

L'école publique est cette offre double : cette création horizontale d'une cité, ses règles, son vivre ensemble et cette créativité verticale : l'œuvre n'est quelquefois pas loin, qui touche au sacré ou permet son accès. A l'art, à la grâce, à la liberté.

Au spirituel, aussi bien !

Gilles Cervera

Directeur de la Maison de l'Enfance de Carcé

LU DANS LE PROJET FÉDÉRAL

Faire vivre la laïcité dans la société

La laïcité, condition de la justice sociale et fondement de la démocratie, est à la fois un principe constitutionnel, une morale collective et un comportement.

Elle favorise par la séparation du politique et du religieux la cohésion sociale, l'égalité effective entre les sexes, l'accès à la citoyenneté, la lutte contre la xénophobie et le communautarisme, le respect des personnes et leur libre arbitre.

Valeur fondatrice des PEP, elle trouve une application concrète dans chacun de nos projets, dans nos établissements, dans nos relations et nos pratiques professionnelles avec les enfants, les jeunes, les adultes ou les familles.

TOLERANCE ET LAICITE

Pour un grand nombre de nos concitoyens la laïcité est synonyme de tolérance.

Les hommes tolèrent leurs voisins différents d'eux-mêmes bien évidemment, c'est à dire, comme l'indique le Larousse, qu'ils les supportent avec indulgence. Je ressens dans cette définition tout le poids de notre société bien pensante. J'y entends : « supportons, soyons indulgents » avec ce qui nous différencie, mais ces différences sont mauvaises ou erronées.

La tolérance est donc pour moi, un tout petit sous-produit de la laïcité, avec un esprit insupportable de supériorité de certains par rapport aux autres.

Historiquement et actuellement, la tolérance a montré et démontré ses limites. Par le passé, les catholiques ont toléré les protestants ce qui a débouché sur des massacres. Les civilisations chrétiennes ont, parfois, toléré les juifs pour finir par le nazisme et son projet d'extermination. Israéliens et Palestiniens se tolèrent de temps à autre avec les résultats positifs que nous connaissons tous. Et tout cela dans l'indulgence, naturellement.

La bonne foi est une vertu essentiellement laïque, que remplace la foi tout court.

La laïcité, c'est pour moi, tout autre chose. Pour reprendre des propos du philosophe Henri Pena Ruiz (il les avait tenus au cours d'une conférence organisée par le CRDP de Rennes et la Ligue en 2004) : « La laïcité implique, comme premier principe, la liberté de conscience ».

Ce que je respecte chez l'autre, ce n'est pas

sa croyance ou sa non-croyance, c'est son droit à la liberté de croire ou non. Ce droit à cette liberté est indispensable au vivre ensemble à égalité et en toute fraternité. Ces trois mots sont inscrits aux frontons des bâtiments de la République. Cela prouve que Laïcité et République sont indissociables.

Mirabeau, dans un discours dit : « Je ne demande pas la tolérance, car qui dit tolérance suppose une autorité qui tolère (tolerare en latin signifiant « supporter ») et l'autorité, qui aujourd'hui tolère, peut très bien demain ne plus tolérer ».

La laïcité qui ne s'appuie, ni sur aucun dogme religieux, ni sur une légitimité accrue des incroyants, met, au nom des Droits de l'Homme, à égalité de respect les droits des croyants, des athées, des agnostiques. C'est le seul chemin vers la Paix.



A la libération, les maisons de tolérance furent interdites. Cela pouvait signifier que l'Etat français ne tolérait plus que la moitié de l'humanité soit considérée comme objets sexuels. L'indulgence est restée, ce que je regrette profondément et il reste donc beaucoup à faire ;

Alors construisons plutôt des Maisons de la Laïcité.

Christian LAGARDE

Ligue de l'Enseignement 35

Administrateur PEP 35

SÉJOURS D'ÉTÉ ORGANISÉS PAR LES PEP 35

MER

LE CHÂTEAU DU NESSAY (35)

Activités
8 / 13 ans



L'activité dominante développée sur le centre du NESSAY est le kayak de mer (pour laquelle il est nécessaire de savoir nager). Compte tenu de sa situation géographique, la découverte du milieu marin, la pêche à pied peuvent être également inscrits au programme.

Outre ses activités, l'équipe d'animation proposera des baignades, des grands jeux, des ateliers de bricolage et des jeux de plein air.



AGES (ans)	PERIODES	DUREE	TARIFS
8 / 13	Du 26 juillet au 7 août	13 jours	750 €
8 / 13	Du 26 juillet au 2 août	8 jours	460 €
8 / 13	Du 9 août au 21 août	13 jours	750 €
8 / 13	Du 9 août au 16 août	8 jours	460 €

SAINT SULIAC (35)

Activités
12 / 15 ans



Camp sous voile

Tu aimes le sport et la détente ? Alors viens t'initier au catamaran, à la planche à voile, au kayak. Sans parler de la baignade, des petites randonnées et des moments de farniente.

Ce camp est fait pour toi.



- Activités multi sports
- Jeux de plein air
- Randonnées

Du 2 au 9 août 2008

302.00 €

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE « 2007 »

Après Fougères en mai dernier, choisie pour célébrer la naissance de la Maison du Couesnon, nous avons choisi cette année de nous rendre à Saint Malo.

Trois établissements y sont implantés de longue date, mais nous avons saisi l'opportunité de l'ouverture de la Résidence Guibert pour y marquer plus fortement l'identité des PEP dans ce secteur géographique. Et nous avons bien sûr pensé aussi à la prochaine restructuration de l'IME des Hautes roches.

Merci à nos hôtes du **Lycée Jacques Cartier** qui ont accepté de mettre à disposition une très belle salle pour cette occasion, et de nous permettre d'y déjeuner.

Merci aussi à la **municipalité** d'avoir accepté de nous offrir l'apéritif dans les locaux du Lycée; une cérémonie à l'hôtel de ville aurait sans doute été plus solennelle, mais nous nous devons de respecter les contraintes horaires liées au fonctionnement d'un établissement scolaire.

Mercredi 28 mai 2008

SAINT MALO

Lycée Jacques Cartier



- 9h Accueil des participants
- 9h30 Assemblée Générale extraordinaire (quelques précisions à apporter aux statuts)
- 10h Assemblée Générale Ordinaire:
Les rapports d'activité et les bilans financiers de l'année civile **2007**
Les perspectives d'avenir, Élections au CA, etc...
- 12h Apéritif offert par la municipalité
- 12h30 Repas au lycée (sur inscription)

A partir de 14h30 (pour ceux qui le souhaitent)

Visite de deux établissements:

- ↳ La Résidence Guibert, habitat groupé pour adultes mis en situation d'autonomie
- ↳ L'IME des Hautes Roches.. avant sa restructuration...

(Merci à Marylène Simon et Christian Gendre qui ont accepté de nous servir de guides)

Les adhérents voudront bien **se reporter à la convocation** individuelle qui sera accompagnée :

- des documents préparatoires à nos travaux de l'assemblée
- du bulletin d'inscription au repas à retourner dans les meilleurs délais pour ne pas mettre nos hôtes en difficulté.

ILS ONT DIT À PROPOS DE LAÏCITÉ ...

« L'École, c'est notre église laïque à tous »
(Paul BERT)

« La laïcité implique la plénitude de l'égalité de traitement, par la République et son président, des athées et des croyants.»
(Henri PENA-RUIZ)

« La bonne foi est une vertu essentiellement laïque, que remplace la foi tout court. »
(André GIDE)

« La laïcité n'est pas une option spirituelle parmi d'autres, elle est ce qui rend possible leur coexistence, car ce qui est commun en droit à tous les hommes doit avoir le pas sur ce qui les sépare en fait. » (Régis DEBRAY)

« Nous sommes les héritiers de deux mille ans de chrétienté et d'un patrimoine de valeurs spirituelles que la morale laïque a incorporé. »
(Nicolas SAZKOSY - 14 Janvier 2007)

LA LAÏCITÉ SUR LE WEB ...

Des articles

Par Henri PEÑA-RUIZ

- L'État a des sous pour l'école privée, pas pour le public
- 5 questions à Nicolas Sarkozy
- les 5 fautes du président de la République
- La laïcité, bon Dieu !
- La spiritualité est irréductible à la religion

Par Jean-Claude MONOD

- l'abandon de la neutralité laïque

8 prises de positions sur la laïcité
(sur le site de la revue républicaine)

Dossier laïcité

(sur le site français de l'éducation aux droits de l'homme - aidh.org)

Des sites de défense de la laïcité

- Mouvement "Europe & Laïcité"
- Ligue de l'enseignement: site de la laïcité
- Solidarité laïque
- La laïcité à l'usage des éducateurs

AGENDA

- ↪ Assemblée Générale de l'URPEP le 30 mai St Brieuc
- ↪ Intervention de l'AD PEP 35 devant les professeurs stagiaires à l'IUFM le 19 juin (avec des associations amies)
- ↪ Assemblée Générale de la Fédération le 21 juin à Clermont Ferrand

Vous trouverez sur le site de l'association

www.pep35.org

une rubrique « **DOSSIER LAÏCITÉ** »

Elle vous donnera :

- un accès direct aux articles cités ci-contre,
- des liens vers sites de défense de la laïcité.

**Ce bulletin est celui de tous les adhérents .
Merci à chacun de sa contribution**

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC D'ILLE ET VILAINE

Centre Alain Savary 4 Bd Volclair - BP 70345 - 35203 RENNES Cedex 2
Tél. 02.99.86.13.30 - Fax. 02.99.50.10.66 - mél. adpep35@alfainfo.net

Site internet: <http://www.pep35.org>

Directeur de publication: Jean-Marie PICHON